

*municipalité de*  
**Saint-Vallier**

Le 9 juillet 2008

M. Denis Lemelin  
Président national  
CUPW-STTP  
377, rue Bank Street  
Ottawa, Ontario  
K2P 1Y3

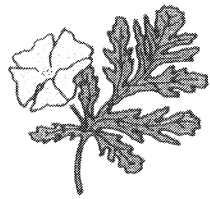
**Objet : Appui pour le maintien du service postal public et universel**

Monsieur Lemelin,

La présente fait suite à la session ordinaire du conseil municipale de Saint-vallier tenue le 7 juillet dernier. Vous trouverez ci-joint, une copie de la résolution adoptée par le conseil municipal concernant l'objet mentionné en titre.

Bien à vous,

Caroline Gendron, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



*municipalité de*  
**Saint-Vallier**

## Copie de résolution

### SÉANCE DU 7 JUILLET 2008, DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 JUILLET 2008,

Tenue à la Mairie de Saint-Vallier, à compter de 20 h.

Sont présents : M. Jacques Larivière, Mme Gaétane Gagnon, MM. Jean-Marc Corriveau, Marc Therrien, Henri Mercier et André Rochefort, formant quorum, sous la présidence du maire, M. Jean Lemieux.

Mme Caroline Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

...

2008-07-680

#### 7.2 Résolution – Service postal public et universel

**Attendu que** l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal «C'est à dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres»;

**Attendu que** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Vallier est une agglomération rurale de 1104 habitants et qu'elle s'inquiète des coûts que devront supporter ses citoyens et ses commerces dans le cas où la déréglementation du service postal était adoptée;

**Attendu que** nous sommes informés que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour les populations rurales, leurs commerces et les petites entreprises;

**Attendu que** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par M. Jean-Marc Corriveau, appuyé par, Madame Gaétane Gagnon et unanimement résolu

**Que la municipalité de Saint-Vallier transmette cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes afin de démontrer son opposition à la déréglementation de Postes Canada et;**

**Que la municipalité de Saint-Vallier exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est à dire la population.**

Copie authentique  
Saint-Vallier, le 9 juillet 2008

La secrétaire-trésorière,



Caroline Gendron